



Commune de Réau

Canton de Combs-la-Ville
Département de Seine-et-Marne

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 077-217703842-20260629-DEL_2026_048-DE

DEL n°2026-048

Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Réau, sous la présidence de Monsieur Alain AUZET, Maire de REAU.

Date de convocation :	22/06/2026	Nombre de conseillers municipaux : 19		
Date d'affichage :	22/06/2026	En exercice : 19	Présents : 18	Votants : 19
Présents : (18) Mmes ARZUR Elodie, BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PROFFIT Florence, VIMONT Isabelle. MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, CORMIER Stéphane, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Pierre-Louis, ROSSIT Alexandre, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan. Absents excusés : (00) Absents : (00) Représentés : (01) M. MARTIAL Laurent par M. MARTIAL Pierre-Louis				
Secrétaire de séance : Mme KLECZINSKI Nathalie				

Objet : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRI ET POST SCOLAIRES : CANTINE, GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS – Année scolaire 2026-2027

Après avoir entendu la lecture du projet de « règlement de fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires de La Colombe » pour l'année scolaire 2026-2027 et les modifications proposées,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

POUR : 19 voix

CONTRE : 00 voix

ABSTENTION : 00 voix

APPROUVE le règlement de fonctionnement des activités périscolaires municipales pour l'année scolaire 2026-2027 tel que proposé.

CHARGE Monsieur le Maire de veiller à son application.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

En Mairie le 29 juin 2026

Le Secrétaire de séance
Nathalie KLECZINSKI

Le Maire
Alain AUZET

